

COMMUNE DE SEGUR LE CHATEAU

Conseil Municipal
Séance du 1er août 2025 à 17 h 30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121- 25
du Code des Collectivités Territoriales.

Présents : POURCHET Roland, DESMOULINS Muriel, DAVID Pierre, BERINGS Ludgerus, PIERRE FRANCOIS Emmanuel, POURRE Jacky, DESMOULINS Michel, Jean-Louis LABONNE, Diana DELAHAYE

Excusée : VIGNAL Sonia (pouvoir à Pierre DAVID)

Muriel DESMOULINS a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier conseil du 23/6/2025 est soumis à l'approbation du conseil :

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION.

1/ Choix des entreprises marché d'appel d'offres – rénovation de la salle polyvalente.

La commission d'appel d'offres (Michel Desmoulins, Emmanuel Pierre François, Jacky Pourré et le Maire) s'est réunie pour choisir les entreprises pour effectuer les travaux de la salle polyvalente.

Il y a 7 lots dans la consultation : lot n° 1 démolition gros œuvre – lot n° 2 menuiserie intérieure et extérieure bois – lot n° 3 plâtrerie peinture – lot n° 4 lot revêtement de sol – lot n° 5 équipements cuisine – lot n° 6 chauffage plomberie sanitaire – lot n° 7 électricité.

Le maire annonce que l'offre retenue est inférieure à l'offre de départ. Il était prévu 287 000 Euros HT et la somme exacte serait de 274 057,83 HT.

Les entreprises retenues sont :

Lot n° 1 – Fernandez et Fils

Lot n° 2 – Mazy

Lot n° 3 – Descat

Lot n° 4 – Sols et peintures briviste

Lot n° 5 – Equip'froid

Lot n° 6 – Reyrole

Lot n° 7 – Mounet

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2/ Demande d'avenant au contrat de solidarité communale pour les travaux d'aménagement des abords de la RD6

Le maire sollicite le conseil pour faire une demande d'avenant au contrat de solidarité communale pour les travaux d'aménagement des abords de la RD6 auprès du département.

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

3/ Approbation des travaux d'aménagement des abords de la RD6 et plan de financement

Deux devis sont proposés : Ets travaux publics Christophe REIX : 5 690 € - Société Lespinas 2 800 €

Le maire propose au conseil de faire une demande de subventions auprès du département et d'approuver le coût total des travaux de 8 490 €.

Subvention du département de la Corrèze : au titre du dispositif des amendes de police 35 % - Au titre du programme Espace public 25 % et donc un autofinancement de 3396 € (soit 40 % du projet).

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

4/ Décision modificative au BP 2025

Dans le cadre des travaux d'office réalisés par la commune sur les 2 immeubles en péril (PAUPE et POUYADOUX), il est nécessaire de payer l'entreprise qui a réalisé les travaux et de faire rembourser les sommes dues par les familles Paupe et Pouyadoux.

Une décision modificative d'augmentation de crédits est donc nécessaire en section d'investissement et se décompose comme suit :

- ⇒ + 1 824.00 € au compte 4541 – dépenses d'investissement – sur l'opération des travaux d'office liés au péril de la maison PAUPE
- ⇒ + 1 404.00 € au compte 4541 – dépenses d'investissement – sur l'opération des travaux d'office liés au péril de la maison POUYADOUX
- ⇒ + 1 824.00 € au compte 4542 – recettes d'investissement – sur l'opération des travaux d'office liés au péril de la maison PAUPE
- ⇒ + 1 404.00 € au compte 4542 – recettes d'investissement – sur l'opération des travaux d'office liés au péril de la maison POUYADOUX
- ⇒ **TOTAL de la DM d'augmentation de crédits en section d'investissement = 3 228.00 €**

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

3/ Questions diverses.

Le maire annonce le montant des horodateurs au 31-7-2025 la somme collectée est de 6 918 €

• Horodateur – Gîte

Il rappelle les pertes que nous avons faites. Les locations du gîte ayant augmenté cette année, le maire pense que nous allons retomber sur un montant de recettes à peu près équivalent.

• Terrain Vignal

Le notaire qui s'occupe de la vente du terrain de Mme Vignal Sarah nous a contacté pour nous signaler que la proposition de 6 000 € que nous avons faite pour l'achat du terrain ne lui satisfaisait pas. Il nous demande donc de proposer une autre offre.

Le conseil se questionne sur l'utilité du terrain vu qu'il n'est pas constructible et décide de ne pas faire de nouvelle proposition au notaire.

• Révision SPR

Le maire signale que la révision du SPR est en cours et qu'il va avoir dans le mois de septembre une réunion en visio pour la suite de l'étude.

• Livret d'accueil

Le maire demande à Diana de faire des modifications de mise à jour sur le livret d'accueil de Ségur.

• Affaire Chapugier

Un nouveau courrier de Monsieur Chapugier relatif à différents problèmes est de nouveau arrivé en mairie par l'intermédiaire d'un médiateur.

• Défibrillateur

Jacky pourrè propose de déplacer le défibrillateur au niveau des toilettes publiques du champ de foire pour qu'il soit à l'abri.

• Eclairage du château

Pierre David demande au maire s'il est possible d'éclairer le château le week-end en période estivale. Le maire lui répond qu'il a demandé à Monsieur Puel de faire faire des devis pour modifier l'éclairage du château (LED)

dans un système plus économique et plus au goût du jour. Ceci depuis 2 ans et il n'y a toujours aucune proposition de devis qui arrive en mairie. Donc le maire s'oppose à l'éclairage du château dans les conditions actuelles.

- **Eglise**

Muriel Desmoulins demande où se trouve les reliques de l'église de Ségur qui ont été retirées de la sacristie lors des premiers travaux de l'église. Pierre David répond qu'elles sont dans des cartons placés dans le grenier du local des toilettes publiques du champ de foire.

La séance est levée à 19h

